

Les frais du contrat d'assurance vie Ebène *

Mise à jour le 30/04/2024

Montant minimal de versement initial : 150 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : NA

FRAIS ANNUELS

A) Frais de gestion du contrat

Frais des supports

- Fonds en euros (support Sécurité en Euros)
 - 0,84% maximum

Le coût de la (des) garantie(s) complémentaire(s) proposée(s) par le contrat est inclus dans ces frais de gestion

- Supports en unités de compte
 - 0,84% maximum

Le coût de la (des) garantie(s) complémentaire(s) proposée(s) par le contrat est inclus dans ces frais de gestion

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion sous Mandat Plurielle : commissions prélevées par la banque
 - 0,80% TTC supplémentaires pour un capital constitué jusqu'à 150 000 €,
 - 0,56% TTC supplémentaires pour un capital de 150 001 € à 500 000 €,
 - 0,35% TTC supplémentaires pour un capital constitué supérieur à 500 000 €,
- Minimum de perception : 500€ TTC supplémentaires par an

Gestion conseillée Synoé : commissions prélevées par la banque

- 0,50 % TTC supplémentaires jusqu'à 999 999 €
- 0,40 % TTC supplémentaires à partir de 1 000 000 €

B) Frais de gestion des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

1/ Gestion libre – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	2,01 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,12 %
Fonds obligations (moyenne)	1,17 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,67 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,20 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,57 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,37 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,55 %

2/ Gestion libre en gestion Private Banking – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	1,98 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,09 %
Fonds obligations (moyenne)	1,17 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,60 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,45 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,23 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,44 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,59 %

3/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée – moyenne par univers d'investissement

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion sous Mandat Plurielle	1,56 %	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,87 %
- Gestion conseillée Synoé	1,63 %	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,78 %

C) Autres frais annuels

<i>frais forfaitaires</i>	NA
<i>frais proportionnels</i>	NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement

- **2,5% maximum**

Frais de changement de modes de gestion 0%

Frais d'arbitrage

Gestion libre

- Proportionnels ou forfaitaires
 - **0,25%** dans la limite de 50€ s'il s'agit d'un arbitrage en sortie du support Sécurité en Euros ou d'un arbitrage en sortie de supports en unités de compte et Sécurité en Euros,
 - **0,75%** s'il s'agit d'un arbitrage à destination du support Sécurité en Euros ou d'un arbitrage à destination de supports en unités de compte et Sécurité en Euros,
 - **0,5%** dans la limite de 75€ pour un arbitrage entre supports en unités de compte
 - **0,5%** supplémentaires pour un arbitrage provenant d'un support immobilier représentatif de parts de SCI
- Arbitrages dans le cadre de Programmes d'arbitrages
 - **0,5 %** des sommes arbitrées dans la limite de 75€ pour le programme Sécurisation des gains
 - **Gratuit** pour les programmes Dynamisation du rendement et Investissement progressif
- Nombre d'arbitrages gratuits par an 0

Arbitrages en Gestion sous Mandat Plurielle :

- **Gratuits** pour les arbitrages réalisés dans le cadre du mandat
- **0,5% dans la limite de 75€** pour les autres arbitrages

Arbitrages dans le cadre de Synoé **Gratuit** pour les arbitrages issus de la proposition de SG Private Banking

Frais de transfert sortant vers un autre produit 0%

Frais sur les versements de rente***** 1,50%

Frais de rachat 0%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

*****=Le taux de frais de gestion du fonds en euros de 0,48 % s'applique en cas de liquidation en rente.